

*Le Président*



Papeete, le 20 OCT. 2020

N° 2238 /2020/APF/SG/SAF

Mesdames et Messieurs les agents  
administratifs de l'assemblée de la Polynésie  
française

## AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

L'assemblée de la Polynésie française organise un examen professionnel sur épreuve pour l'accès au grade de :

### **Directeur de service du cadre d'emplois des administrateurs de l'assemblée de la Polynésie française**

L'examen est ouvert : aux directeurs adjoints de service comptant au moins deux (2) ans d'ancienneté de services effectifs dans le 2<sup>ème</sup> échelon de leur grade.

La durée de service requise s'apprécie au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle est dressé le tableau d'avancement, soit au **1<sup>er</sup> janvier 2020**.

**L'épreuve unique aura lieu le jeudi 12 novembre 2020 à 8 heures.**

Un centre d'examen est ouvert à **Papeete**.

Retrait des dossiers d'inscription :

Les dossiers d'inscription sont à retirer au Service administratif et financier de l'assemblée de la Polynésie :

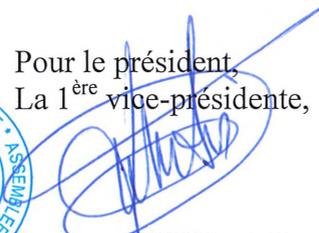
**Porte 2.01 au 2<sup>e</sup> étage de l'immeuble Tetuna'e  
Rue du Docteur Cassiau,  
Tél : 40 41 63 58**

ou à télécharger sur le site internet : [www.assemblee.pf](http://www.assemblee.pf) à compter du **20 octobre 2020**.

**Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.**

**LA DATE LIMITE DE DÉPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE  
AU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER EST FIXÉE AU  
vendredi 30 octobre 2020 à 16 heures.**

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Pour le président,  
La 1<sup>ère</sup> vice-présidente,  
  
**Sylvana PUHETINI**